

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2014

PLFSS POUR 2015 - (N° 2252)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 313

présenté par
M. Véran
-----**ARTICLE 47**

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« suivant »

les mots :

« à compter de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel